

Seraing, 17 juin 2024

Le développement de John Cockerill Défense soutenu par un Memorandum d'Entente signé par la France et la Belgique

Le 15 janvier dernier, dans un mouvement majeur pour l'industrie de la défense européenne, John Cockerill, fournisseur important de tourelles de chars pour blindés légers, de systèmes de tir et de simulation, annonçait la signature d'un accord exclusif* avec le Groupe Volvo en vue de l'acquisition d'Arquus, le principal fournisseur français de véhicules militaires. Cette potentielle acquisition contribuerait au renforcement de la coopération entre la France et la Belgique dans un secteur stratégique et viserait à renforcer la présence du Groupe sur le marché mondial de la défense terrestre en élargissant son portefeuille pour inclure une large gamme de véhicules militaires de grande mobilité. Le processus d'acquisition se poursuit depuis et franchit une à une les étapes nécessaires à sa conclusion.

Afin de soutenir et d'encadrer cette alliance, la France et la Belgique ont conclu ce jour un Memorandum d'Entente dont l'objectif est de permettre un rapprochement harmonieux et mutuellement bénéfique entre les industries de défense belge et française dans le domaine terrestre. Les deux états ont ainsi convenu d'adopter une stratégie commune impliquant un investissement en capital dans la société John Cockerill Défense. La Belgique, par le biais de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) montera au capital de John Cockerill Défense pour 10,0 %. La France prendra quant à elle une participation directe de 10,0% à ce même capital.

Cette prise de participation capitalistique sera prochainement formalisée et sécurisée par la conclusion d'une Convention d'investissement et d'un Pacte d'actionnaires, définissant le cadre juridique et financier de l'opération.

John Cockerill se félicite de cet investissement qui, utilisé comme levier, permettra de consolider les industries de défense terrestre belge et française, facilitant ainsi leur intégration et leur développement coordonné. Cette initiative permettra à cette future alliance franco-belge de mieux servir les forces terrestres dans le monde, en offrant le plus haut niveau de protection aux activités de recherche et développement ainsi qu'à la propriété intellectuelle et industrielle sur les territoires belge et français.

Alexander De Croo, Premier Ministre de Belgique, déclare : « *L'agression de la Russie envers l'Ukraine nous a rappelé qu'en tant d'Européens nous devons déployer une véritable stratégie de Défense. Cela passe, notamment, par un soutien de notre industrie de la Défense pour en consolider l'activité et l'expertise en Europe. L'investissement que la Belgique fait dans John Cockerill Défense, pour lui permettre d'acquérir Arquus, s'inscrit dans cette vision : créer un acteur européen solide et incontournable dans la Défense terrestre. »*

Ludivine Dedonder, Ministre de la Défense belge, déclare : « *Dès le début de mon mandat, le renforcement de notre industrie de défense a été l'un des fers de lance de ma politique. Après tout, il n'y a pas de Défense forte sans une base industrielle solide. La guerre en Ukraine nous*

montre à quel point notre base industrielle et notre autonomie stratégique sont importantes dans un monde géopolitique instable. Grâce à cet investissement de la Belgique et à l'acquisition de la firme française Arquus par John Cockerill Defense, nous franchissons une étape majeure dans le renforcement et l'ancrage de notre industrie de défense belge et européenne. Nous ancrons notre savoir-faire technologique et sommes à la tête d'un bras industriel solide, prêt à garantir l'avenir de nos forces terrestres. C'est aussi un exemple supplémentaire de coopération et d'interopérabilité entre la Belgique et la France avec la constitution d'un champion industriel dans le domaine de l'équipement de nos armées. »

François Michel, CEO du Groupe John Cockerill, déclare : « *L'acquisition attendue d'Arquus par John Cockerill est une étape importante pour le renforcement de la coopération entre la Belgique et la France en matière de défense et pour la consolidation de l'industrie de défense européenne. La combinaison des deux actifs industriels permettra d'innover plus vite et de mieux servir nos clients et partenaires avec des véhicules blindés légers et des systèmes d'armes plus efficaces, plus robustes et plus compétitifs. Nous nous félicitons que, par ce Memorandum, l'Etat belge et l'Etat français soutiennent ce mouvement stratégique qui sert pleinement leurs intérêts souverains. »*

** Cette transaction reste soumise à la réalisation des conditions suspensives habituelles, notamment en matière d'information et de consultation des comités d'entreprise et d'autres approbations réglementaires.*

John Cockerill, catalyseur d'opportunités

Animé depuis 1817 par l'esprit d'entreprendre et la soif d'innovation de son fondateur, le Groupe John Cockerill développe des solutions technologiques à large échelle pour répondre aux besoins de son temps : faciliter l'accès aux énergies non fossiles, permettre une production industrielle durable, préserver les ressources naturelles, contribuer à une mobilité plus verte, renforcer la sécurité et installer des infrastructures essentielles.

Son offre aux entreprises, aux États et aux collectivités se matérialise en services et équipements associés pour les secteurs de l'énergie, de la défense, de l'industrie, de l'environnement, des transports et des infrastructures.

Avec plus de 6 000 collaborateurs, John Cockerill a réalisé un chiffre d'affaires de 1,046 milliard d'euros en 2022 dans 24 pays, sur 5 continents.

www.johncockerill.com • defense.johncockerill.com/

Contact presse

Presse généraliste et économique : caroline.crevecoeur@johncockerill.com +32 475 30 20 09

